



EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du Comité Syndical N°07-05/2026

Nombre de membres : 10
Présents : 10
Votants : 10
Pour : 10
Contre : 0
Abstention : 0

Séance du Comité Syndical
Le 28 mai 2026
à Montbonnot-Saint-Martin

Le Comité Syndical dûment convoqué s'est réuni publiquement en session ordinaire dans la salle du conseil de la Mairie de MONTBONNOT, sous la Présidence de M. Gilles FARRUGIA, Président,

Date de la convocation : 21 mai 2026

Titulaires Présents : M. FARRUGIA, Président sortant
Mme BESSON,
MM.BENOIT, CLAPPAZ, FEROTIN
Mme BLOCH
MM. DEGRANGE, DURET, OLLEON, PERRIER

La séance est ouverte, Madame AF BESSON est nommée Secrétaire de séance :

OBJET : Envoi des convocations des Comités syndicaux par voie dématérialisée

Vu le code général des collectivités locales, notamment les articles L 5211.1 et L 2121.10 ;

Considérant que l'ensemble des conseillers titulaires du SIZOV ont donné leur accord écrit pour autoriser l'envoi des convocations aux séances publiques des comités syndicaux du SIZOV par voie dématérialisée à l'adresse de leur choix,

Le Comité syndical, à l'Unanimité, DECIDE que toutes les convocations aux différents comités syndicaux seront adressées par mail, avec accusé de réception, à tous les conseillers titulaires. En cas de dysfonctionnement informatique, elles seront envoyées par voie postale à tous les conseillers titulaires à leur adresse personnelle ou à l'adresse de leur choix s'ils en ont fait la demande au préalable par écrit.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.
POUR COPIE CERTIFIÉE CONFORME
Montbonnot-Saint-Martin, le 28 mai 2026

LE PRESIDENT

Gilles FARRUGIA



07 Délib envoi convocs CS par voie dématérialisée.docx



LE SECRETAIRE DE SEANCE

Anne-Françoise BESSON